

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-Sup)**

**Stratégie nationale pour développer et gérer
l'Assurance Qualité dans l'enseignement supérieur
au Sénégal**

Professeur Lamine GUEYE

Secrétaire Exécutif ANAQ-Sup Sénégal

www.anaqsup.sn

Wébinaire 9 – ACQF, 30 juin 2021

Session 3



ANAQ-SUP

PLAN

Introduction

I. La construction du dispositif national d'AQ

II. L'ANAQ-Sup: missions et organisation

III. Les réalisations au niveau national et impacts

IV. Les activités de partenariat et de réseautage

V. Les défis et perspectives

Conclusion.



Introduction

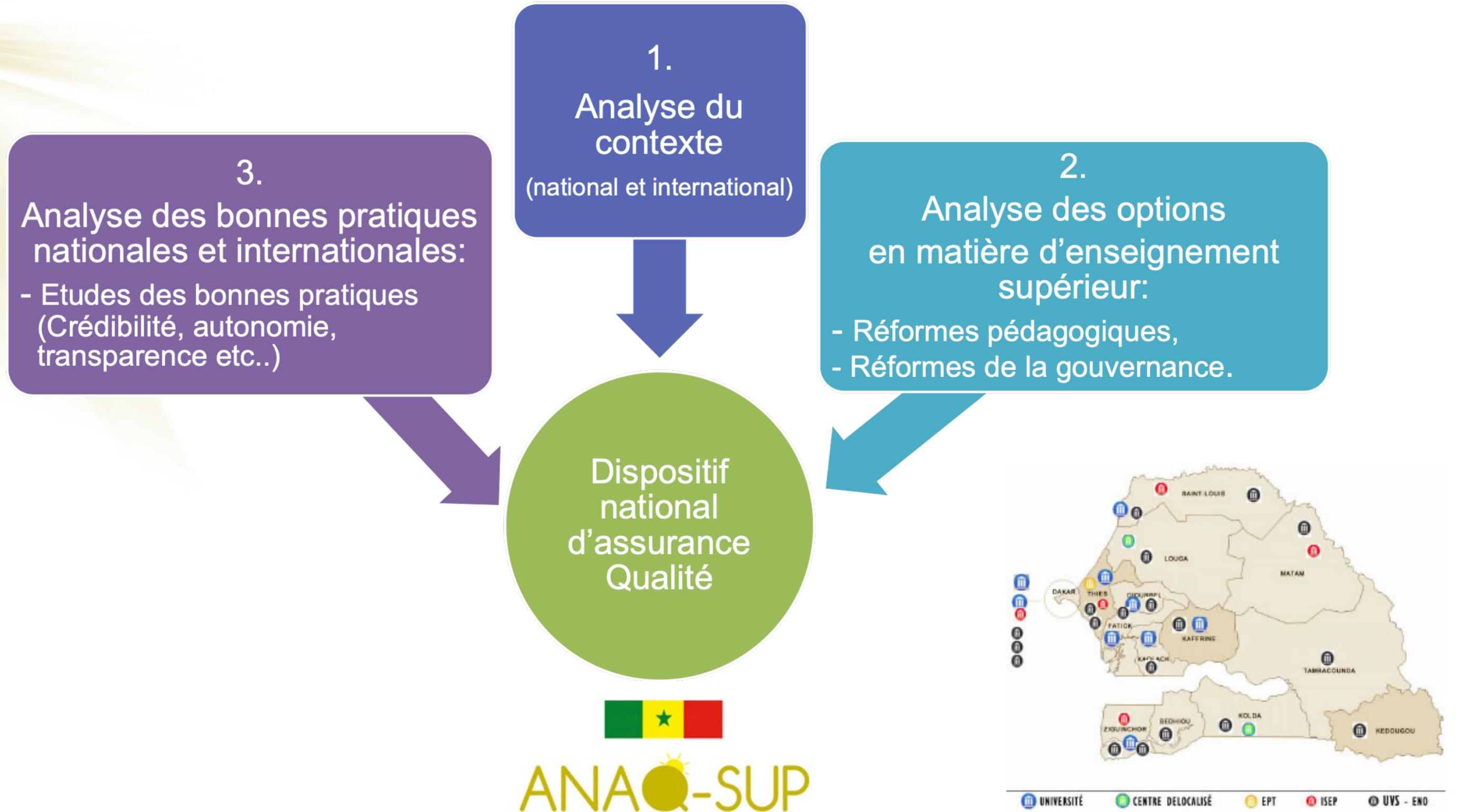
Contexte de mise en place de l'ANAQ-Sup

- Massification des étudiants dans les EES
- Réformes majeures dans le Système de l'Enseignements supérieur: 2012-2017: CNAES, Décisions présidentielles en **2012-2020**
- Implication de partenaires techniques et financiers dans l'AQ de l'ES : BM, UNESCO, DAAD, UEMOA , etc.
- Création de nouveaux EES publics: Universités (en présentiel et à distance), ISEP
- Développement rapide des EES privés
- Exigences de qualité des acteurs et bénéficiaires de l'ENSUP (EES, Etudiants, parents, entreprises, Etat, PTF, etc.)



ANAQ-SUP

I. La construction du dispositif national d'Assurance Qualité



I. La construction du dispositif national d'AQ (suite et fin)

Les choix stratégiques du Sénégal:

1- Structure nationale chargée de l'AQ:

- ✓ autonomie financière, dans son fonctionnement et dans sa gestion;
- ✓ standards minimums;
- ✓ compétence : EES publics et privés,
- ✓ financement : budget Etat et partage des coûts;
- ✓ décisions et rapports annuels et d'évaluation publics;
- ✓ Enseignement d'abord et ensuite la recherche et l'innovation;

2- Buts

- ✓ Amélioration de la Gouvernance;
- ✓ Développement de la culture de l'évaluation et de l'AQ;
- ✓ Amélioration continue de la qualité;
- ✓ Témoignage du niveau de qualité.



II. L'ANAQ-Sup: Missions et organisation (1/2)

Missions:

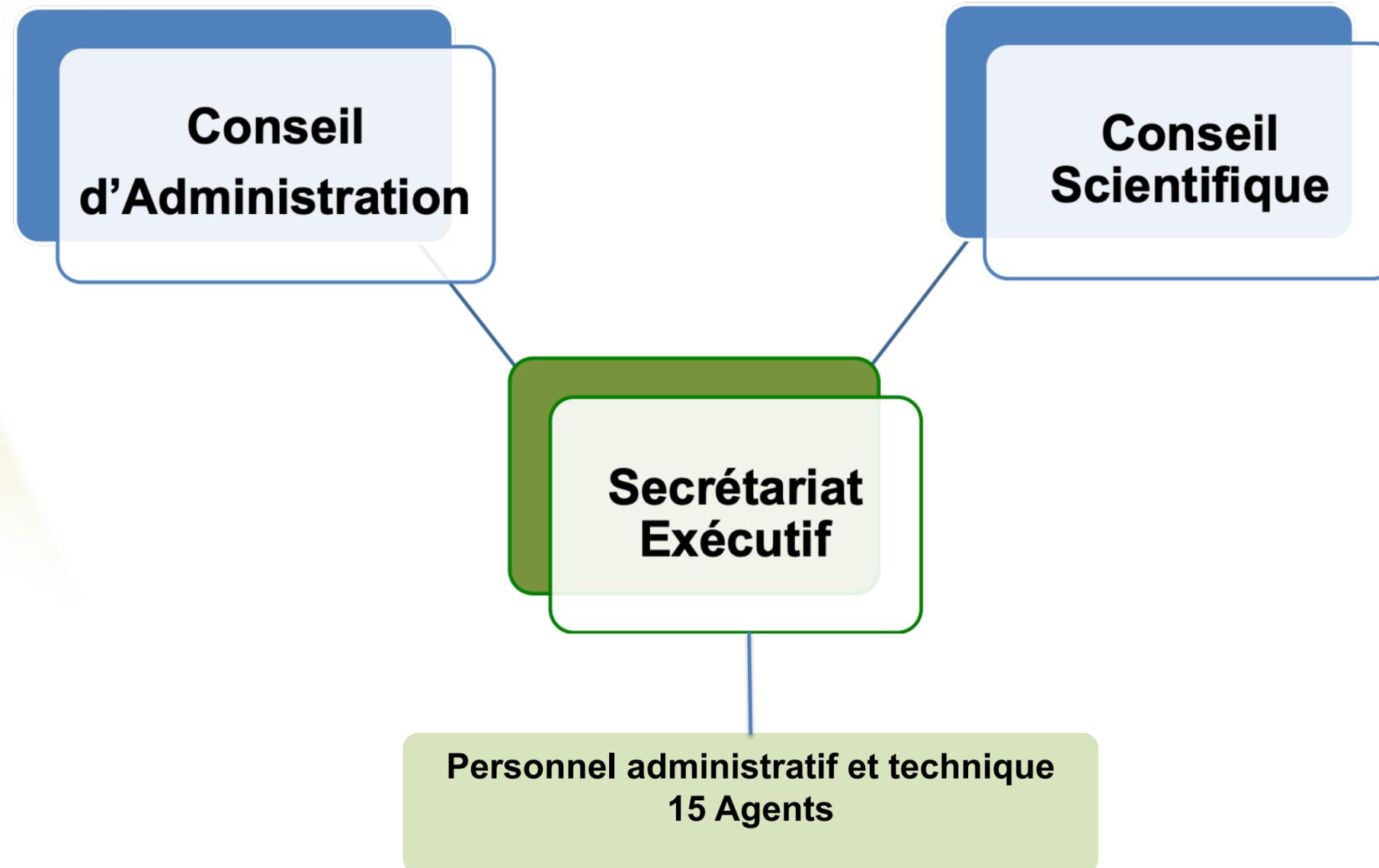
Selon le décret N°2018-1956 du 07 novembre 2018 portant Création et organisation de l'ANAQ-Sup (qui remplace le décret 2012 - 837 du 07 août 2012), l'ANAQ-Sup est chargée de :

- Définir des standards de qualité à respecter par les EES, leurs filières et leurs programmes, les centres et organismes de recherche et d'innovation;
- Concevoir et mettre en place un mécanisme d'AQ compatible avec les objectifs et les exigences de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation;
- Mettre en place des procédures formelles et identification des critères d'évaluation ;
- Donner un avis technique aux ministères notamment le MESRI sur les demandes d'habilitation des EES à délivrer des diplômes ;
- Evaluer périodiquement les EES, centres/organismes de recherche et d'innovation et programmes de formation en vue de leur habilitation/accréditation;
- Assister et accompagner les EES (mise en place de dispositif d'AQI, conduite auto-évaluation etc.).



II. L'ANAQ-Sup: Missions et organisation (2/2)

Organisation:



ANAQ-SUP

II. L'ANAQ-Sup: Missions et organisation (3/3)

Ressources humaines, financement

RH:

- Personnel permanent: SE, 3 divisions techniques
- Experts évaluateurs: PER et professionnels, formés en AQ

Financement:

- Budget état du Sénégal
- PTF: BM, UNESCO, USAID
- Paiement des établissements candidats à l'évaluation



ANAQ-SUP

III – Activités réalisées au niveau national et impacts

III.1. Mise en place d'un cadre de gestion

- Organes de gouvernance : CA et CS;
- Organigramme et recrutement de personnel ;
- Mobilisation du budget et exécution du budget;
- Elaboration des documents de gestion;
- Construction et consolidation de l'identité de l'ANAQ-Sup (communication);
- Environnement numérique de travail (SIM-ANAQ/e-ANAQ);

III.2. Elaboration d'outils d'évaluation

- Référentiel d'évaluation institutionnelle;
- Référentiel d'évaluation de programmes;
- Référentiel d'évaluation des écoles doctorales;
- Référentiel d'évaluation des programmes de médecine et sciences de la santé;
- Référentiel d'évaluation institutionnelle FOAD;
- Référentiel d'évaluation de programmes FOAD
- Guide d'auto-évaluation;
- Guide d'évaluation externe;
- Document de recours;
- Charte d'éthique.

III.3. Développement de la culture d'assurance qualité

- ❑ Rencontres de partage, de validation, d'appui et de formation : plus de 100 rencontres tenues avec les EES, les membres du CA et du CS, les syndicats, les étudiants, la société civile, la presse, etc.;
- ❑ Installation de Cellules internes d'assurance qualité (CIAQ) :
- ❑ Experts externes : 215 experts formés dont 135 académiques et 80 professionnels:
- ❑ Renforcement des capacités des acteurs institutionnels en auto-évaluation et en rédaction de rapports d'auto-évaluation;
- ❑ Pratique d'évaluation externe par les experts : plus 1200 jour – expert;
- ❑ Suivi des recommandations issues des évaluations de programmes de formation en informatique et en agriculture.



III.4. Evaluations institutionnelles en vue de l'agrément définitif ou de l'habilitation

Au global:

- ❑ Nombre de candidatures recevables : 294 (public : 12 et privé : 272);
- ❑ Nombre d'évaluations externes faites: 181 (public : 11 et privé : 170)
- ❑ Nombre d'avis favorables : 115 (public : 7 et privé : 108) sur 181 dossiers soumis au Conseil scientifique, soit 63 % (public : 100% et privé : 62%)

III.5. Production et gestion de la connaissance

- ❑ Organisation de formations à l'intention des agents;
- ❑ Formation des experts externes;
- ❑ Participation d'ateliers au niveau national et international;
- ❑ Instauration de rencontres annuelles de partage de bonnes pratiques entre les responsables CIAQ des EES publics et privés
- ❑ Organisation du premier colloque international sur l'AQ en 2015;
- ❑ Etudes particulières : état des lieux sur la professionnalisation avec l'UNESCO;
- ❑ Rapports annuels sur la qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal;
- ❑ Rapport sur la FOAD et la résilience des établissements en période de pandémie
- ❑ Auto-évaluation et évaluation externe de l'agence après 5 ans de formation.

III.6. Impact au niveau national

- Développement de la culture de l'évaluation et de la démarche qualité dans les EES;
- Développement de l'expertise nationale en AQ interne et externe;
- Renforcement de la confiance au système d'enseignement supérieur;
- Amélioration du cadre réglementaire du système de l'ES en faveur de l'AQ: la loi 2015-26 relative aux universités, le décret 2015-582 sur la reconnaissance des diplômes; le décret n°2018-850 portant statut des Etablissements privés d'Enseignement supérieur;
- Appui et accompagnement du 3FPT à se doter d'un guichet assurance qualité dans l'enseignement technique et la formation professionnelle;
- Collaboration avec d'autres départements ministériels: MEFP, Education pour AQ et projet cadre de qualification;
- Harmonisation des programmes de formation en informatique et en gestion en collaboration avec les associations académiques et professionnelles
- Information du public surtout dans le choix de filières et établissements reconnus: site web.



ANAQ-SUP

IV.1. Activités de Réseautage et de Partenariats de l'ANAQ-Sup

Depuis sa création, l'ANAQ-Sup met en œuvre un programme de développement d'activités de partenariats, de réseautage, de partage de bonnes pratiques et participation aux initiatives sous - régionales, africaines et mondiales.

- ❑ **Accord de partenariat** : signature de conventions de collaboration avec plusieurs agences de la sous région et du monde :
 - Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement, la Formation et la Recherche (ANAQ-Guinée);
 - National Accreditation and Quality Assurance Authority (NAQAA) de la Gambie;
 - Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (AMAQ-Sup);
 - Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (AMAQ-ES);
 - Conseil d'évaluation de l'Enseignement collégial du Québec (CEEC-Québec/Canada);
 - Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (HCERES/France), etc.



ANAQ-SUP

IV.2 Activités de Réseautage et de Partenariats de l'ANAQ-Sup

□ Réseautage :

L'ANAQ-Sup est également membre de plusieurs réseaux d'assurance qualité et d'initiatives continentales :

- Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (RAFANAQ); Présidé par ANAQ-Sup
- Réseau francophone des agences qualité pour l'Enseignement Supérieur (FrAQSup); Vice-présidence par ANAQ-Sup
- African Quality Assurance Network (AfriQAN);
- CIAG (CHEA international Accreditation Group).
- Membre du Comité de pilotage ACQF
- Membre du Comité de pilotage HAQAA2



V. Défis et perspectives

- ❑ Synergies et mutualisation des différentes initiatives en AQ et dans l'ENSUP en Afrique;
- ❑ Pérennisation des activités menées dans le cadre des différentes initiatives et projets en Afrique;
- ❑ Collaboration entre les différentes régions linguistiques;
- ❑ Harmonisation des politiques et pratiques en ENSUP et en AQ;
- ❑ L'AQ face à la transformation pédagogique lié à la Covid 19 (développement de la culture de résilience, en contexte d'urgence);
- ❑ Constitution d'un espace africain efficace d'AQ avec une définition des rôles et des responsabilités à tous les niveaux (institutionnel, national, sous-)régional et continental);
- ❑ Ressources humaines et financières



Conclusion

Éléments clés de succès:

- L'appui politique des autorités;
- La crédibilité des procédures et des outils et leur conformité aux bonnes pratiques mondiales;
- Le respect des normes d'éthique et de déontologie de l'AQ.;
- L'opportunité de l'AQ pour les EES;
- L'instauration des CDP au sein des universités avec un axe relatif à l'AQ
- La démarche collaborative ;
- L'accompagnement des EES dans le processus de développement de l'AQ;
- L'adhésion et l'acceptation des mécanismes;
- L'engagement et le professionnalisme des experts externes;
- La collaboration, le partenariat et le réseautage



ANA-Q-SUP

MERCI DE VOTRE ATTENTION!



ANA  -SUP